

Pas toujours facile

La cohabitation des piétons et des automobilistes

Qui d'entre nous n'a pas été étonné, en allant dans l'Ouest canadien ou dans les Maritimes, de voir les automobiles s'arrêter pour laisser traverser un piéton. Dans ces régions, on semble faire preuve d'une grande courtoisie à l'endroit de ceux qui se déplacent à l'aide de leurs deux jambes. En est-il de même au Québec, et ici, dans notre belle ville de Sherbrooke? Pas si sûr...

La réglementation du Code de la sécurité routière est très claire à ce sujet : les passages pour piétons constituent une zone de priorité pour ces derniers et les automobilistes doivent s'y arrêter si un piéton désire y traverser. De même qu'à un feu de circulation, l'on devrait laisser traverser un piéton lorsque le feu est au vert. En revanche, les piétons se doivent de respecter ces zones lorsqu'ils veulent traverser une rue. Quiconque ne se conforme pas à ses règles très simples, est passible d'une amende.

En haut de la côte

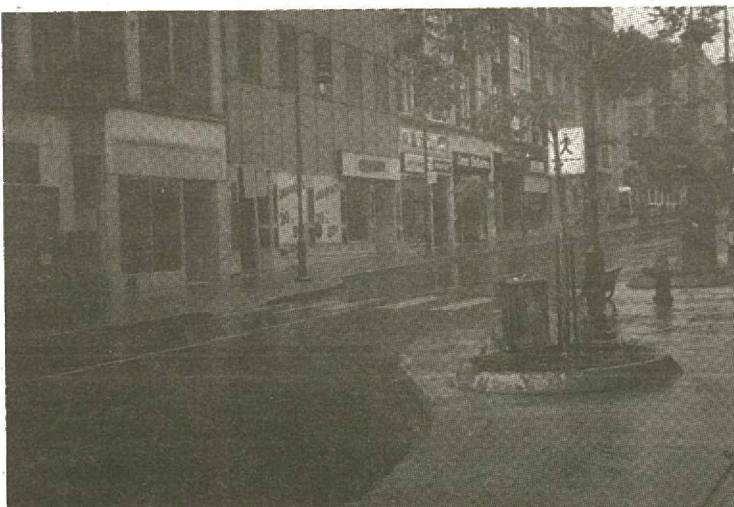
Au terme d'un après-midi d'observation au centre-ville sur les allées et venues des automobilistes et des piétons, force est de constater que le service de police pourrait y trouver une source de revenus plus qu'intéressante s'il se décidait à faire appliquer à la lettre cette réglementation. En effet, bien peu d'usagers de la route respectent cette règle pourtant bien simple. Des exemples? Ils sont nombreux et on n'en finit plus de les compter. En voici quelques-uns d'assez éloquents... En haut de la côte King, près du célèbre monument, on retrouve deux passages piétonniers, l'un en face de la rue Gillespie et l'autre, en face du Centre St-Michel.

Bien courageux est celui qui s'y aventure sans avoir vérifié qu'aucun véhicule n'arrive à toute vitesse. Car, en plus de ne pas s'arrêter, les automobilistes, nombreux dans ce secteur, roulent très vite.

À l'heure de pointe, il faut carrément être audacieux ou très patient pour emprunter ces passages car l'attente peut être facilement de quatre à cinq minutes avant que quelqu'un daigne nous laisser passer. Deux solutions s'offrent à la gent piétonnière : les moins peureux tenteront de stopper la cir-

Mais encore là, rien n'est gagné pour le pauvre piéton car ce ne sont pas tous les automobilistes qui respectent la signalisation. Le précieux bonhomme blanc, qui devrait permettre de traverser une rue en toute sécurité, a bien peu de poids devant un automobiliste pressé... À quelques reprises, des piétons se sont faits couper le chemin alors que le bonhomme était allumé et la flèche verte pour tourner à droite ne l'était pas.

Sur la rue Wellington Nord, le spectacle est moins pénible. Bon nombre d'automobilistes respectent les passages piétonniers érigés à plusieurs endroits et roulent moins vite devant l'impatience des piétons. La circulation est plus lente et ces derniers sont plus enclins à céder le passage. C'est donc une légère revanche pour les piétons.



Sur la Wellington, l'heure de pointe passée, il est moins dangereux de traverser...

culcation malgré elle... en empruntant le passage sans trop regarder. Des bruits de freinage abrupt, des coups de klaxon rageurs et des engueulades bien senties pourront se faire entendre. L'autre solution est de traverser aux feux de circulation avec passage pour piétons.

bilistes respectent les passages piétonniers érigés à plusieurs endroits et roulent moins vite devant l'impatience des piétons. La circulation est plus lente et ces derniers sont plus enclins à céder le passage. C'est donc une légère revanche pour les piétons.

Photo : Dominique Desautels

- SOMMAIRE -

Les enfants pauvres de Lucien	p. 2
Faire le joli coeur	p. 3
Complicé le calcul de l'assurance-chômage	p. 3
Loblaws : un bien pour un mal?	p. 4
Loblaws : des élus bien confiants	p. 4
Loblaws : le quartier Centre-Sud plus sceptique ...	p. 5
Une histoire bien longue : celle de l'humain.....	p. 6
Langage et outils : enfin, on se comprend	p. 7
ArtMurados : la couleur de nos jeunes	p. 8

Frustration

Cette observation sommaire des antagonistes routiers de notre ère moderne fait voir que les automobilistes ne sont pas les seuls à blâmer dans cette tragi-comédie quotidienne. En effet, des dizaines de personnes empruntent les rues n'importe où et n'importe comment. Une dame a même failli provoquer un accident en agissant de la sorte : résigné à la laisser passer, il s'en est fallu de peu pour qu'un automobiliste, à son tour, se fasse emboutir par un camion. Inutile de vous dire que la dame en question a eu très peur et qu'elle s'est empressée de disparaître.

Mais le meilleur moment de l'après-midi fut sûrement celui où un piéton exprima sa frustration d'avoir eu du mal à traverser la rue King Ouest alors qu'il n'était pas à un passage réglementaire. Une fois arrivé à la hauteur de la rue Cathédrale, il actionna un passage pour piétons et poursuivit son che-

min. Imaginez la frustration des automobilistes obligés de s'arrêter à un feu rouge, sans raison apparente, sans piéton en vue!

Ces conduites observées durant un seul après-midi, démontrent bien que les automobilistes, tout comme les piétons, devront fournir encore de gros efforts pour réussir à partager harmonieusement la route, les premiers ne cédant pas le passage et les seconds, les ignorant en traversant où bon leur semble.

Cette situation reflète bien les comportements empruntés par la majorité des usagers de la route. Bien que certains se conforment à la loi, ils sont encore trop rares. Mais si chacun faisait sa part et respectait la réglementation, il serait peut-être beaucoup plus agréable de circuler au centre-ville de Sherbrooke, en voiture ou à pied, en bons bipèdes que nous sommes.

Dominique Desautels

- ÉDITORIAL -

Les enfants pauvres de l'État ou les enfants de Lucien

Le gouvernement de Lucien Bouchard aurait-il perdu le contrôle? La grève des infirmières et infirmiers semble l'avoir passablement ébranlé. Forts de l'appui de la population, ces grévistes ont tenu tête à Lucien Bouchard. Maintenant que ceux-ci sont retournés au travail, plusieurs croient que ce mouvement de contestation amorcé par ces employés de l'État n'est qu'un phénomène exceptionnel et passager. Pourtant, la grogne et la rage des gens qui sont au bas de l'échelle sociale semble être bien vivante.

La révolte face au cafouillage des programmes d'Emploi-Québec est une autre preuve que les « petits » en ont assez des coupures et de la mauvaise gestion de ce gouvernement. Depuis que le gouvernement québécois a rapatrié d'Ottawa tous les programmes de formation de la main-d'oeuvre, les chômeurs et chômeuses de la province de Québec n'ont jamais été si mal servis.

Fin d'un rêve

Contre la promesse de voir leurs prestations maintenues, plusieurs ont décidé de retourner sur les bancs d'école. Pour bon nombre d'entre eux, ces programmes étaient une chance inespérée de compléter des études secondaires ou de parfaire les connaissances qu'ils possédaient déjà. Certains rêvaient même de pouvoir acquérir une formation qui leur permettrait de décrocher un emploi plus stable et mieux rémunéré. Mais, la ministre d'État au travail, Diane Lemieux, leur réservait une bonne surprise : les caisses d'Emploi-Québec sont à sec, reniant du même coup les contrats en bonne et due forme.

Frustrés de voir leur rêve tomber à l'eau, les sans emplois se sont unis et ont crié leur mécontentement. Le gouvernement Bouchard, craignant que tout ceci nuise à son image, a décidé de réaménager son budget et d'injecter 40 millions pour permettre à Emploi-Québec d'offrir les services promis. Reste cependant, à voir comment ces nouveaux fonds vont être dépensés... (ou comme l'a dit si bien madame la ministre Lemieux comment « ces argents vont être distribués et les cas traités, jugés s'ils ont du sens »). Il est dommage que les moins bien nantis fassent toujours les frais de la mauvaise gestion des fonds publics.

Obsession¹ du déficit zéro

Obsédé par le déficit zéro, le gouvernement de Lucien Bouchard a coupé dans la santé, l'éducation et les divers programmes sociaux. Par la suite, il a laissé tomber les téléphonistes de Bell aux mains d'entreprises américaines; a écrasé les infirmières et infirmiers malgré des conditions de travail qui ne cessent de se détériorer et récemment, a réduit à néant les projets d'avenir de plusieurs sans emplois. Nous, chômeuses et chômeurs, sans emplois, petits salariés, assistés sociaux, étudiantes et étudiants endettés, familles monoparentales en avons assez de payer. **Nous ne voulons plus d'un État qui vole les pauvres pour mieux engraisser les riches!**

L'équipe de rédaction

1- Obsession : Idée, image, mot qui s'impose à l'esprit de façon répétée et incoercible (hantise). Larousse



Dessin : François Gagnon

Emploi Québec : Mensonges et cachotteries

Au début de septembre, la ministre d'État au travail, Madame Diane Lemieux tentait de reprendre les rênes des finances d'Emploi-Québec et affirmait que tous les contrats écrits et verbaux engagés par Emploi-Québec seraient respectés. Pourtant, il suffit de vérifier auprès des nombreux et nombreuses prestataires de l'organisme qu'il y a loin de la coupe au lèvres. En fait, seuls les gens qui ont envoyé une « mise en demeure » à Emploi-Québec ont été rencontrés et, il est vrai, certains ont recouvré ce qui leur avait été promis.

Que s'est-il donc passé à Emploi-Québec pour que l'organisme doive resserrer si durement les cordes de ses goussets? Comment se fait-il que les sommes transférées par Ottawa ne suffisent soudainement plus à assumer les engagements de formation que les deux instances (Québec et Ottawa) avaient engagés?

C'est un secret de polichinelle que certains engagements financiers datent d'avant l'élection de 98, donc on peut croire qu'il y ait eu quelques cadeaux pré-électorales. C'est aussi pensable que la structuration des centres locaux d'emploi, en intégrant plusieurs ex-fonctionnaires fédéraux, ait pu coûter davantage que ce qui était prévu... Pourtant, tout cela n'arrive pas à nous faire comprendre la situation actuelle. Que nous cachent tous les propos né-

buleux de la ministre, ici même lors de sa rencontre avec les étudiantes et étudiants, ou ailleurs? Comment se fait-il que même les fonctionnaires d'Emploi-Québec ne soient pas au clair avec la situation financière de l'organisme, ni avec les engagements qu'ils ont pris?

À bas les masques

En y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'on essaie de nous masquer les coupures qu'ont subies les différents programmes de formation financés par Emploi-Québec depuis l'an dernier. En fait, s'il n'y avait pas eu ces coupures, il n'y aurait tout simplement pas de problème financier. D'ailleurs, il n'y avait pas, en 1999, plus de gens en formation que l'année précédente et il y en avait bien moins que certaines années antérieures. Encore

une fois, pour satisfaire les besoins de réductions budgétaires, on n'hésite pas à réduire le soutien offert aux plus démunis. Car ce ne sont pas que les étudiants adultes qui sont touchés, tous les programmes de soutien à la formation (stages en milieu de travail et autres) ont été coupés.

La ministre a profité du cafouillage pour annoncer sa nouvelle politique qui vise à ne financer que les préalables pour la formation professionnelle. Voilà une volte-face qui fera des vagues! Quand tous les intervenants s'entendent qu'il faut une formation plus complète, quand nombre de patrons exigent le secondaire V, voilà que le gouvernement décide de ne plus soutenir les prestataires qui veulent au moins atteindre le secondaire V...

Guy La Rochelle

Journal communautaire
bimestriel

ENTRÉE
LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4
Tél. : 821-2270

Équipe de rédaction

Carole Archambault
Pascale Dumas
Dominique Desautels
François Gagnon
Normand Gilbert
Karine Therrien

Mise en page
Louise Daigle

Collaboration

Samuel Beauchesne
Anne-Marie Cloutier
Guy La Rochelle
Denis Poudrier
Marie Salvail

Éditeur : La Voix Ferrée inc.

Impression : The Record

Distribution :

Distribution Publicitaire Estire

Poste Publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 3^e trimestre 1999

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite

délimité par les rues Queen au nord,

Saint-Joseph au sud, Du Phare à

l'ouest et par la rivière St-François

pour l'est.

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Distribution
Assermentée
AVDA

RPM média
Placement
Réseau de
COMMUNAUTAIRE

- MÉDIAS -

Faire le joli coeur avec les médias...

Avez-vous lu le journal *La Tribune* pendant l'été ? Si c'est le cas, vous vous rappelez sûrement avoir vu de nombreux articles sur le curé Robert Jolicoeur qui officiait à la paroisse St-Charles-Garnier de Sherbrooke... À part, bien sûr, la tempête de juillet, n'avez-vous pas constaté que ce prêtre figurait régulièrement à la une, avec photo en prime ?

Un départ remarqué

Le premier août dernier, après douze ans de services auprès de ses paroissiennes et paroissiens, Robert Jolicoeur cédait la responsabilité de cette paroisse à André Castonguay. Au printemps, Mgr Gaumont, archevêque du diocèse de Sherbrooke, avait décidé que Robert Jolicoeur devait quitter son poste en dépit des protestations de ce dernier, soutenu par plusieurs dizaines de personnes. Il se conformait ainsi à la règle qui exigeait qu'un prêtre ne devait pas outrepasser la durée maximale de douze années successives dans la même paroisse.

Bref, ce départ aurait pu passer inaperçu, si ce n'avait été de *La Tribune*. Du moment où la nouvelle en question fut officielle, ce quotidien nous en fit part non pas à la troisième ou la quatrième page du cahier A, mais bel et bien à la toute première. D'ailleurs, à la veille de la « date fatidique », *La Tribune* se chargea de rafraîchir la mémoire de ses lectrices et lecteurs à ce sujet. Dès lors, article sur article et photos émouvantes se succédèrent. Le départ de Robert Jolicoeur était devenu une saga médiatisée... en contradiction avec l'opinion émise dans plusieurs lettres ouvertes et qui portait, en autres, sur son refus d'obéissance à un supérieur.

Un favori à La Tribune?

Si l'on regarde ces faits d'un oeil critique, plusieurs questions se présentent à l'esprit. Premièrement, pourquoi *La Tribune* a-t-elle accordé tant d'importance à ce départ et non à ceux de l'ensemble des autres prêtres vivant la même situation? Deuxièmement, pourquoi transformer cela en un feuilleton allant de l'annonce de son départ jusqu'au témoignage de la fidèle religieuse? Troisièmement, n'y avait-il vraiment aucune nouvelle pouvant présenter également un quelconque intérêt pour la population?

Il est vrai que durant la saison estivale les informations n'affluent pas autant que dans le reste de l'année mais pourquoi consacrer tant d'espace dans un quotidien régional, à une situation se réduisant au départ d'un curé d'une paroisse, tout charismatique qu'il soit? Depuis des années, les groupes populaires et communautaires se livrent à des luttes sociales dans le but de soutenir les personnes les plus démunies et n'ont jamais bénéficié de pareille couverture médiatique. Pourquoi ne feraient-ils pas la manchette aussi souvent et de façon aussi intensive? Un curé y est bien parvenu, lui... en faisant le joli coeur !

Marie Salvail, pour le CRÉMI

Méthode de calcul à l'assurance-chômage

Action libérale ou geste compulsif?



COUDON! C'est ben compliqué l'assurance-emploi!

C'est en 1997 que sont apparus les premiers symptômes sous l'appellation de « période de base » et « dénominateur minimal ». Ceux-ci ont immédiatement affecté la méthode de calcul des prestations et provoqué de soudaines et injustifiables baisses de revenu. Observons, en détail, cette méthode de calcul.

Premièrement, on additionne tous nos salaires assurables de la « période de base » qui correspond aux 26 semaines consécutives précédant l'arrêt de rémunération. Le total doit ensuite être divisé afin d'obtenir notre salaire hebdomadaire moyen. Comment? En le divisant par le nombre le plus élevé entre, soit le dénominateur minimal qui varie selon le taux de chômage de notre région; soit le nombre de semaines pour lesquelles on a reçu une rémunération assurable dans la période de base. Ce résultat sera multiplié par 55 % (ou le taux applicable dans notre cas) pour obtenir le montant de nos prestations hebdomadaires.

Un exemple parmi tant d'autres

Les malaises apparaissent lorsque le dénominateur est le nombre le plus élevé. Prenons l'exemple de Pierre qui décroche un emploi chez Bombardier. Il y travaille 14 semaines de 35 heures pour un salaire hebdomadaire de 500 \$. Mis à pied pendant 14

Savez-vous quel est le dénominateur commun entre un joueur compulsif et le gouvernement fédéral? Ne pouvant me lancer dans une analyse psychiatrique, je me contenterai de vous expliquer, dans le jargon juridique de l'assurance-emploi, cette maladie dont souffrent nos «chers» dirigeants».

semaines, il est rappelé au travail. Malheureusement, c'est son premier emploi et n'ayant pu accumuler 910 heures de travail, il ne peut bénéficier de prestations de chômage pour cette période. Le rappel au travail pour 12 semaines aux mêmes conditions lui permet d'accumuler 420 nouvelles heures qui, additionnées aux 490 premières, lui donnent tout juste le droit aux prestations. Combien touchera-t-il, voilà la question?

Et un manque à gagner

Le total de ses gains de travail des 26 dernières semaines est de 6000 \$, car seulement 12 de ces semaines ont été travaillées. Le taux de chômage de sa région est de 9,2 % et le dénominateur minimal est de 18. Le total sera donc divisé par 18 et donnera un salaire hebdomadaire moyen de 333 \$ (6 000 ÷ 18). Pierre touchera donc des prestations de 183 \$ par semaine (55 % de 333 \$). Une situation similaire, avant 1997, lui aurait permis de toucher 275 \$ par semaine. S'il touche les 25 semaines possibles de prestations, son manque à gagner sera de 2 300 \$.

Voyez-vous maintenant le dénominateur commun dont je parlais plus haut? Bien sûr! Il s'agit de cette volonté malsaine de s'approprier le gain d'autrui. Rusés, « la période de base » et le « dénominateur minimal » et s'attachent aux plus vulnérables en profitant de leur précarité. Les deux symptômes

vont jusqu'à mettre en jeu l'argent du ménage (loyer, épicerie...) et provoquer des crises familiales. Par contre, l'un a généralement des remords et parfois, accepte de se faire soigner.

Denis Poudrier
pour le MCCE

PROGRAMME JUMELAGE-AMITIÉ

Le Service d'aide aux Néo-canadiens

vous invite à vivre une expérience unique avec des personnes venues d'ailleurs. Venez partager un peu de vos temps libres et de vos loisirs avec de nouveaux arrivants.

Pour informations :
(819) 566-5373

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'Information

Joignez-vous à l'équipe pour maintenir une présence critique en région

ACCÈS GRATUIT À INTERNET

Du mardi au jeudi entre 9 h 00 et 16 h 30
Pour réservation : 346-0101



Solidarité Popularité Estrie

187, rue Laurier, local 315
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

TÉL. : (819) 562-9547

Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse

LA TABLE RONDE DES



DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

TÉL. : (819) 566-2727

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Équipement de bureau
QWERT Itée
985, rue Galt ouest,
Sherbrooke
562-5079

SERVICE (RÉPARATION TOUTES MARQUES)
VENTE
LOCATION

SMITH CORONA

Loblaws : un bien pour un mal?

L'automne dernier, la Ville a décidé d'implanter un Centre de développement des technologies de l'information (CDTI) sur le site des Grandes-Fourches. Mais, à la suite de négociations avec la Ville, Loblaw s'accapare du site. Il force le CDTI à se trouver un nouvel emplacement et à reporter son projet. Les conseillers municipaux, les commerçants ainsi que les citoyens et citoyennes ont une opinion arrêtée sur ce changement de cap. Préoccupé par les retombées possibles de Loblaws sur le quartier Centre-Sud-Ouest, *Entrée Libre* a cru bon de présenter ce dossier controversé.

Rappelons brièvement que le centre-ville de Sherbrooke éprouve des difficultés de développement depuis plusieurs années. Sa localisation, sa configuration et sa géographie sont à la base de son sous-développement. Du côté des Grandes-Fourches, les inondations ainsi qu'une occupation marginale et partielle ont freiné son essor commercial. De plus, ce secteur isole le centre-ville et le met à l'écart des activités.

Devant toutes ces lacunes, la Ville a décidé d'adopter, en 1990, un plan d'aménagement physique pour son centre-ville. En autres choses, on y mentionne le désir d'« accroître la cohésion du paysage architectural par la réalisation d'aménagements paysagers intégrés et par la construction-aménagement des emplacements vacants. » Non seulement Loblaws n'occupera pas d'endroit vacant mais il est fort douteux que, en étant fabriqué

selon le même prototype, il augmente l'harmonie du décor architectural.

La Ville avait donc de bonnes intentions mais, en acceptant la venue du Loblaws, aurait-elle ignoré les objectifs qu'elle devait rencontrer dans son plan? Un peu comparable à Sobeys, Loblaws, supermarché ontarien, exploitera ses 80 000 pi² avec une pharmacie, un nettoyeur, un fleuriste, une messagerie, etc. L'édifice, dont le dos longera la rivière

Saint-François, s'érigera sur les lieux du Marché des Grandes-Fourches et des ruines du Marché public comme l'ont déjà souhaité IGA et Provigo.

Une relocalisation

Alors qu'il devait ouvrir ses portes en septembre, le CDTI a été averti moins de trois mois à l'avance que son projet serait repoussé à l'an 2000. La Ville endosse le projet et annonce la construction d'un édifice à l'angle des rues Aberdeen et Wellington.

Devant ces faits nouveaux, des réactions n'ont pas tardé à venir. Alain Talbot, président de la Société d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC), est enchanté de ce

déplacement : « Le secteur était désert, rien de précis ne s'y dessinait. » Par contre, selon Michel Constantin de l'Université de Sherbrooke, dont les propos ont paru dans *La Tribune* du 6 juillet 1999, cette situation dénote un manque de respect envers les entrepreneurs du CDTI en créant une attente de près d'un an pour ses 350 employés.

Les nouvelles technologies de l'information (NTI) évoluent rapidement. Selon lui, ce retard entraîne des pertes économiques par le départ probable des meilleurs éléments formés par l'Université. L'arrivée de ce géant compromettra-t-il le développement des NTI en sol sherbrookois?

Karine Therrien

La Ville et les marchands se prononcent

Au coeur du débat

Nous savons que la crue du printemps de 1982 a dissuadé nombre de commerçants de s'établir dans le secteur des Grandes-Fourches. Il semblerait que seul Loblaw aurait pu répondre aux exigences gouvernementales, à savoir la surélévation du plancher d'une soixantaine de centimètres. Par conséquent, le déménagement du CDTI a causé bien des remous. *Entrée Libre* a recueilli plusieurs opinions sur ce dossier.

Tout le monde est d'accord pour surélever le plancher mais reconstruire à neuf, c'est autre chose. « Au lieu de rebâtir sans cesse, nous devrions axer nos préoccupations sur les immeubles vacants », exprime Carole Archambault, propriétaire du Presse Boutique Café. « On permet à Loblaw d'ériger du neuf simplement pour faire un coup d'argent, car lui seul a osé se reconstruire sur une zone inondable », ajoute-t-elle. Mais selon M. Talbot, « on devait démolir l'ancien édifice, car il était bâti comme un centre d'achat et non comme une épicerie. Loblaws exige 80 000 pi² et ses plafonds sont très hauts. » Et ce « coup d'argent » enchante Serge Paquin, conseiller municipal du quartier. « C'est le beau côté de la chose, car cela donnera plus de ressources financières à notre ville. De plus, ces millions de dollars d'investissement permettront de faire travailler les gens en construction. » De

toute façon, d'après M. Paquin, l'édifice n'avait aucune valeur patrimoniale.

Économiquement parlant

Moins d'un mois a suffi pour que s'effectue la transaction entre Loblaw Québec et la Ville. La chaîne ontarienne verse 2 750 000 \$ pour les Grandes-Fourches que la Ville a payé 2 560 000 \$ en début d'année. S'ajoute un montant de 33 000 \$ pour défrayer le coût des travaux de démolition déjà entrepris par la Ville. Cet investissement totalise la rondelette somme de 20 millions de dollars. Les travaux s'amorceront en l'an 2000 mais aucun échéancier n'est prévu.

« Le Loblaws attirera des gens au centre-ville », soit 30 000 clients par semaine, prétendent le maire Jean Perreault, Serge Paquin ainsi que Alain Talbot. De son côté, Jacques Foisy, propriétaire de la Maison du Cinéma, s'interroge sur cet achalandage. « Comment peut-on

attirer autant de clients dans un centre-ville qui n'en compte que 25 000? » demande-t-il. Pourquoi les gens d'ailleurs se déplaceraient-ils au centre-ville alors qu'une épicerie leur est offerte à proximité? La question se pose, car Sobeys n'a pas eu le succès escompté. « En amenant ces gens au centre-ville, on favorisera les achats dans d'autres secteurs », affirme Serge Paquin. Mais n'est-il pas probable que ces gens iront faire leur marché et repartiront aussitôt chez eux?

Déplacement d'emplois?

Comme plusieurs, le maire Jean Perreault a comme argument premier la création des 250 emplois générés par Loblaws. De son côté, M. Jacques Foisy a l'impression qu'il s'agit davantage d'un déplacement d'emplois. « Le Maxi fermera-t-il ses portes? Si oui, ses employés émigreront-ils chez Loblaws? » Il croit cependant que c'est une bonne chose de donner une



Les Grandes-Fourches : un site qui survit... mieux que les commerces

Photo : Karine Therrien

seconde vie à un site abandonné depuis douze ans. « On marche dans le sable à Sherbrooke, car peu croit au potentiel de notre centre-ville. Avec sa venue, Loblaw vient nous dire qu'il a confiance en nous. » Par contre, même s'il considère que les chaînes ont un effet-moteur sur une ville, il n'est pas pour autant convaincu que Loblaws fonctionnera à plein régime.

Parole aux marchands

Les épiceries pullulent au centre-ville. « Pourquoi construire un autre supermarché alors que le Super C et le Maxi sont tout près? » se demande Mme Archambault. Parle-t-on réellement d'une revitalisation du centre-ville ou de son altération? Il y a déjà un problème de circulation ici. Loblaws ne fera qu'aggraver les choses selon

elle. « Je ne suis pas contre le développement mais plutôt réticente envers cette façon de développer. »

Les dépanneurs Couche-Tard et Boni-Soir ne se sentent pas menacés par Loblaws, car leur clientèle est fidèle. « Il faut tout de même miser sur le service pour rester au front », avance Sylvie Poliquin, gérante du Boni-Soir. Mais cette guerre entre marchands déstabilise les gens : ils ne savent plus où aller. Tôt ou tard, les consommateurs choisiront leur supermarché et cela risque fort d'en faire mourir d'autres. « Les plus petits seront détruits de toute façon, car les chaînes sont une tendance nord-américaine et prennent de l'ampleur », déclare Serge Paquin.

Karine Therrien

Et le quartier

Qu'en pensez-vous?

Après avoir recueilli l'opinion des élus municipaux et de quelques commerçants du centre-ville, *Entrée Libre* s'est dirigé vers les résidents du quartier Centre-Sud Ouest, lesquels seront sûrement les premiers affectés par l'arrivée de ce géant de l'alimentation.

D'un commun accord, les résidents du quartier trouvent ridicule l'implantation d'un Loblaw's alors qu'un Maxi et un Super C sont à deux pas. De plus, il leur faut affronter un concurrent étranger. Cette idée

merces doivent déclarer faillite. On devrait mettre des balises pour interdire à ces commerces de s'installer dans notre région. Du côté américain, certains États ont des lois qui régissent cette invasion et je suis as-

Même si elle y voit des avantages économiques, Josée Vincent, membre de la Coopérative d'habitation du Possible, est déçue de la création d'un Loblaw's. « La Ville a fait des efforts pour rehausser le cachet du centre-ville avec, entre autres, le terminus pour le transport en commun. Mais avec son immense stationnement de 469 cases et son bâtiment fabriqué en série, Loblaw's ne fera que détériorer le paysage. »

Pour le secteur concerné, Stéphane Dubuc nous laisse savoir que d'autres projets auraient davantage participé à la revitalisation du centre-ville. « On aurait pu faire un parc ou encore un accès à la rivière Saint-François. » Mais, devant la vocation commerciale de ce secteur, il nous suggère d'autres avenues. « Certaines facultés de l'Université de Sherbrooke auraient pu venir aux Grandes-Fourches. Les étudiants auraient été portés à magasiner au centre-ville. En tout cas, bien plus que les futurs clients du Loblaw's. » La venue du Loblaw's : un coup d'argent? Plusieurs croient que oui. Mais à quel prix? Serait-ce un bien pour un mal?

Karine Therrien

Pour ne pas conclure

Loblaw's est un sujet d'actualité. *Entrée Libre* s'est tout de même attardé à conclure ce dossier encore très chaud en tirant ses points saillants : l'emploi et le souci envers la communauté.

Il est vrai que Loblaw's favorisera sans doute le développement économique du centre-ville sherbrookoise avec la création d'emplois et le supposé achalandage de clients. Par contre, s'il est vrai que Loblaw's sera aussi populaire que plusieurs le souhaitent, ses consommateurs seront soustraits auprès d'autres commerces. Même s'il est dépourvu de cachet, Loblaw's anéantira une par-

doute fort, car ils ne sont pas de taille à affronter un supermarché aussi polyvalent que Loblaw's. Actuellement, Loblaw's achète pour 250 millions de dollars de produits québécois chaque année. Mais cette situation perdurera-t-elle?

Tout de même, Loblaw's veut s'impliquer au sein de notre société. Selon son concept, Loblaw's désire aménager une salle pour fins commu-



Loblaw's

Source : La Tribune

Un Loblaw's dans le ciel sherbrookoise

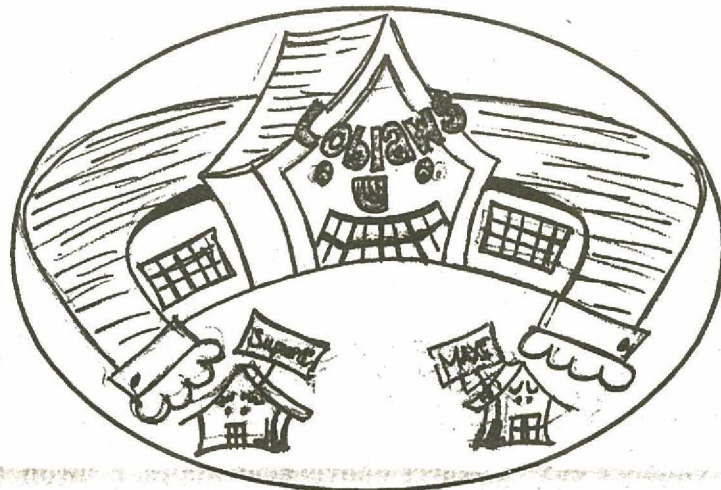
ne réjouit pas tout le monde. « Les chaînes ontariennes nous envahissent! » s'exclame Patrick Hallé. « Je crains pour les producteurs québécois, car plus ça va et moins les grandes surfaces offrent nos produits. Je conseille aux gens d'acheter dans les petits marchés pour encourager l'économie locale. »

Dans un autre ordre d'idées, Patrice Côté alimente cette même crainte. « Les grandes chaînes coulent leurs compétiteurs en ayant des prix plus bas. Résultat : d'autres com-

suré que les commerçants s'en portent mieux. » Aussi, plusieurs résidents se montrent sceptiques devant le fait que Loblaw's attirera des milliers de consommateurs au centre-ville.

Un cachet discutable

Les gens s'interrogent aussi sur la question de redynamisation du centre-ville. L'arrivée du Loblaw's peut être intéressante, car ce secteur était mort depuis longtemps. Par contre, cela n'améliorera pas la beauté du paysage sherbrookoise.



Dessin : Pascale Dumas

tie de ses concurrents. Lorsque, dans une seule bâtisse, on retrouve une panoplie de services, il est tentant d'y faire des achats. Et quand les produits offerts y sont moins chers, c'est d'autant plus aguichant. Mais tout ce qui brille n'est pas or comme dit le proverbe. A-t-on pensé aux commerces qui survivent déjà de peine et de misère? J'en

nautaires. Quelle belle initiative de la part d'un « géant alimentaire ». Par hasard, songerait-il à organiser des cuisines collectives? Demandons-nous, chers lecteurs et lectrices, si Loblaw's haussera réellement le niveau socio-économique du secteur des Grandes-Fourches et par conséquent, celui du centre-ville.

Karine Therrien

CDTI : on s'éloigne du centre-ville

Du sang neuf! La Ville laisse tomber son rôle de promoteur immobilier du CDTI et oublie la construction de celui-ci au coin des rues Aberdeen et Wellington. Le secteur privé s'est finalement manifesté avec l'édifice de Sodelco sur la rue Galt Ouest, à l'intérieur du périmètre du centre-ville. Occupé partiellement par des ministères provinciaux, Sodelco serait libre dès maintenant et louerait ses locaux au CDTI. Robert Landry, ministre des finances aurait pu accepter sur-le-champ cette dernière proposition mais on préfère rester ouvert à toute autre offre. Finalement, celui-ci a confié à la Société immobilière du Québec le mandat de suivre les étapes réglementaires dans ce dossier. Aux dernières nouvelles, des gens d'affaires auraient proposé l'utilisation des locaux de l'ancienne usine Beloit. Une offre a été faite en ce sens. Deux mois s'ajoutent donc au calendrier de l'implantation d'un Centre de développement des technologies de l'information à Sherbrooke.



L'édifice que la Ville se projetait de construire

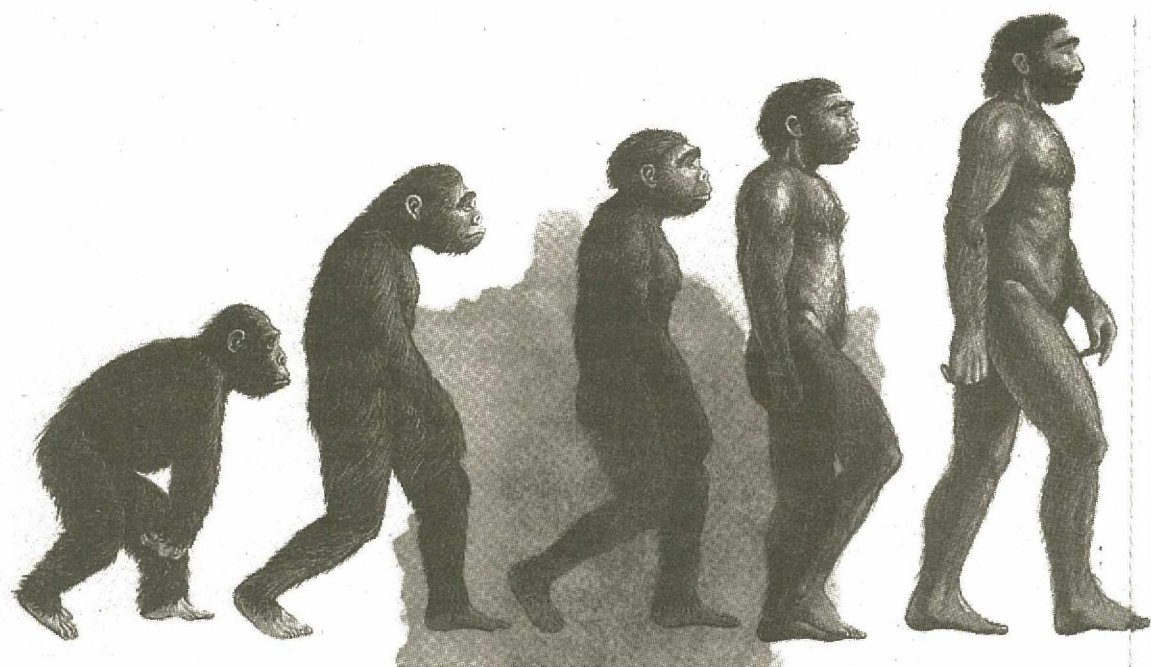
Source : La Tribune

Karine Therrien

Précisons...

Un Centre de développement des technologies de l'information (CDTI) est un lieu physique (d'un minimum de 50 000 pi²) à l'intérieur duquel des entreprises des nouvelles technologies de l'information (NTI) bénéficient de crédits d'impôts additionnels. Le tout dans le but de permettre la revitalisation d'un centre-ville.

King Kong : ancêtre ou cousin?



Source : Actualité, décembre 1998

On a longtemps cru que l'homme descendait du singe. Heureusement, le biologiste Charles Darwin nous a ouvert les yeux avec sa théorie sur la sélection naturelle : les êtres se transforment afin de s'adapter à leur environnement et seuls les plus forts subsistent. Malgré leur évolution dans un embranchement divergeant du nôtre, les grands singes demeurent les créatures les plus semblables à l'humain tel King-kong, notre cousin. Depuis Darwin, la science a fait bien des recherches. Au début des années 70, devant la multiplication des expéditions en Afrique, on parle de la « ruée vers l'os ». Les découvertes mettront en lumière bien des questionnements sur nos racines. L'homme moderne trouve au langage maintes utilités bien qu'il dise souvent des sottises. Pourquoi le langage est-il apparu? Est-il propre à l'humain? Voilà des questions qui exigent des réponses. Et les outils? L'humain est-il devenu un animal culturel par leur utilisation? A la lecture du présent dossier, vous serez informés sur l'origine de l'homme. Par la suite, à vous d'en conclure si cette évolution se limite à son apparence physique.

La diversité des espèces

La préhumanisation

Au cours des années 70, les découvertes se multiplient concernant notre lignée ancestrale. Nombreux sont les ossements d'hominidés découverts en Afrique. Ramapithèque fait son apparition suivi des divers types d'australopithèques, les premiers préhumains. Ces espèces sont étudiées minutieusement afin d'en trouver les liens parentaux avec l'homme.

En 1979, les hominoïdes se regroupent en deux familles : les hominidés (australopithèques et humains) et les pongidés (tous les grands singes). À cette époque, le *Ramapithecus* d'Asie est considéré comme étant le plus vieil hominidé. Il a des dents à émail épais, un caractère qualifié d'ancestral. Avec sa petite taille et sa face raccourcie, il a, pense-t-on, donné naissance aux hominidés lors d'une période s'étendant entre -12 Ma (millions d'années) et -8 Ma.

Déjà, en 1980, on croit que les traits propres du *Ramapithecus* ne sont pas faciles à interpréter et peuvent constituer des caractères sexuels secondaires. On s'aperçoit alors que les humains sont génétiquement proches des grands singes africains. Avec la découverte de plusieurs spécimens, surtout des restes crâniens, il est clair que la diversité des hominoïdes est bien plus grande qu'on le pensait il y a vingt ans. La technologie permet de faire des analyses

plus détaillées de la classification de nos ancêtres. De nouveaux rapports de parenté sont établis. *Ramapithecus* n'est autre que la femelle de *Sivapithecus*, un hominoïde d'Eurasie proche par sa face à l'actuel orang-outan d'Asie. Sivapithèques et orangs-outans font maintenant partie de la catégorie des pongidés, tandis que chimpanzés et ramapithèques sont classés dans le genre humain.

Les singes du sud

Les australopithèques (singes du sud) sont vus comme étant les premiers préhumains. Jusqu'en 1994, Lucy, un *Australopithecus afarensis* âgée de -3 Ma, trouvée en 1974 à Hadar, en Éthiopie, représente le plus lointain ancêtre de l'homme. Pourquoi Lucy? Le soir où le paléontologue¹ Donald Johanson présente sa vedette à l'équipe, la chanson des Beatles, *Lucy in the sky with diamonds*, retentit dans le désert. Cette chère Lucy constitue le squelette le plus

	<i>A. afarensis</i>	<i>A. africanus</i>	<i>H. habilis</i>	<i>H. rudolfensis</i>	<i>H. erectus</i>	<i>H. sapiens neanderthalensis</i>	<i>H. sapiens sapiens</i>	
Epoque	de -6 à -2,8 MA*	de -3 à -2 MA	de -3 à -1,6 MA	- 2 MA	de 1,7 MA à -200 000 ans	de -120 000 à -35 000 ans	de -92 000 ans	à aujourd'hui
Crâne								
Cerveau	350 cm ³	450 cm ³	650 cm ³	750 cm ³	de 900 à 1200 cm ³	1600 cm ³	1500 cm ³	1500 cm ³
Taille								
Région								
Outils								
Alimentation								

* Millions d'années

complet jamais trouvé. Elle mesure 1,05 m et pèse 27 kg. Son aptitude à se mouvoir sur deux jambes la rapproche de nous.

Lucy n'est pas seule

Au fil des découvertes, Lucy n'est devenue qu'un australopithèque parmi tant d'autres. Par la suite, on découvre *A. ramidus* qui est considéré comme le chaînon manquant entre Lucy et les hominidés. Jusqu'alors, les *A. afarensis* d'Afrique de l'Est et les *A. africanus* d'Afrique du Sud possèdent une haute face, des mandibules solides et de grosses dents à émail épais. Ils sont bipèdes. Mais certaines études prouvent qu'ils passaient autant de temps dans les arbres qu'au sol. C'est ensuite le tour à *A. anamensis* d'être découvert. De grande taille pour son époque, sa mâchoire ancienne s'oppose à un squelette humain. Le dernier en liste, *Paranthropus boisei* (presque homme), est végé-

tarien et doté de mâchoires capables de broyer des végétaux coriaces. On sait à présent que le végétarisme n'est pas né d'hier!

Globalement, les australopithèques présentent une taille moyenne variant entre 1,05 m pour les plus petites femelles à 1,50 m pour les mâles les plus corpulents. Leur poids se situe entre 27 kg et 50 kg. Ils possèdent de longs bras, une cage thoracique conique et de fortes attaches des épaules et du cou qui leur permettent de se suspendre. Leur crâne est proche de celui des chimpanzés, mais la forme de leurs molaires ainsi que leur aptitude à marcher debout les rapprochent de nous.

Arrivée d'Homo

La période qui s'étend de -4 à -3 Ma jouit d'un climat relativement humide. On assiste à une phase de diversification des espèces dans tous les groupes de mammifères. Cette tendance se

retrouve également chez les australopithèques. Seulement, des changements climatiques de grande amplitude interviendront entre -3 et -2,5 Ma. Ce sera la fin des préhumains.

L'australopithèque était considéré comme l'intermédiaire entre les primates supérieurs et l'humain. Mais on sait aujourd'hui que la progression du vivant ne peut se résumer à une transformation continue des organismes, comme le disait la théorie de l'évolution linéaire. Les espèces apparaissent, se modifient et disparaissent selon des mécanismes qu'on connaît encore mal. L'homme actuel, *Homo sapiens sapiens*, n'est pas l'aboutissement d'une lignée mais simplement la seule espèce subsistante du genre Homo.

Karine Therrien

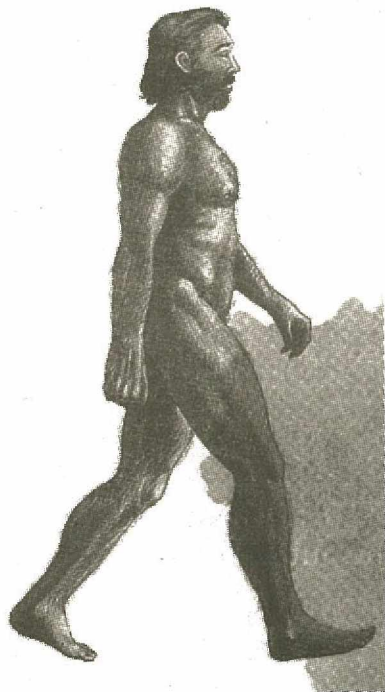
1- Paléontologie : science de l'étude des fossiles.

Source : Science et Vie, n° 971, Août 1998

Le genre Homo

Nos ancêtres du Quaternaire

C'est confirmé : nous tirons nos racines des premiers genres Homo, signifiant « homme ». On oublie donc Lucy et ses cousins. Mais la route a été longue d'*Homo habilis* à *Homo sapiens sapiens*. En fait, ce parcours s'étend sur quelques millions d'années.



En 1960, on découvre le premier homme à Olduvai, en Tanzanie. Il commence à manger plus de viande, essentiellement de la charogne. On le baptise *Homo habilis* (« homme habile »), car il fabrique les tous premiers outils, des tranchoirs, pour briser les os. Puis, à l'aide d'éclats en silex, il découpe des carcasses qu'il mange dans les arbres. Il est d'ailleurs encore très dépendant des végétaux. Plus grand, son successeur, *Homo*

rudolfensis, possède une face plus robuste, car il est surtout végétarien. Il se redresse davantage et son cerveau augmente de volume.

On sort d'Afrique

Apparaissant vers -1,8 Ma, *Homo ergaster* est un vrai chasseur qui invente des armes efficaces avec lesquelles il peut abattre toutes sortes de proies. C'est ce qui lui permet de vivre loin des forêts tropicales. Il est donc le premier homme à sortir

d'Afrique. Par la suite, *Homo erectus* (« homme debout ») fait son entrée dans la lignée de nos ancêtres. Cette espèce est mal définie et sert de fourre-tout pour tous les fossiles qu'on ne peut rattacher ni à *Homo habilis* ni à *Homo sapiens*. *Homo sapiens neandertalensis* se rapproche grandement de nous. Son cerveau est plus volumineux que le nôtre, soit 1 500 cm³. Cela ne signifie pour autant qu'il était plus intelligent. Enfin,

Homo sapiens sapiens est défini comme étant l'homme actuel. Il est apparu en -92 000 ans et a évolué jusqu'à aujourd'hui. Son alimentation a quelque peu changé avec la venue du « fast food » de la gastronomie. On peut quand même se demander s'il a vraiment évolué mentalement, ou si, considérant toutes les guerres passées et présentes il est aussi primitif qu'autrefois.

Karine Therrien

Le langage

L'âge de la communication

Le langage est un mode de communication fort efficace. Cette faculté permet de verbaliser ses pensées et de raconter des histoires en y incluant des éléments qui se rattachent au temps (passé, futur, conditionnel, etc.). Mais le langage est-il propre à l'humain ?

L'étude des singes semble dire que le langage serait né de l'évolution d'autres modes de communication. Comme exemple, prenons le cas du chimpanzé Kanzi : il comprend le langage parlé puisqu'il saisit ce qu'on lui dit au téléphone. En utilisant un panneau muni de touches, il peut substituer des symboles à des objets réels et les organiser en catégories. Ainsi, si une touche bleue avec un triangle incarne une carotte, le chimpanzé la classera facilement dans la catégorie « légumes », représentée par un autre symbole.

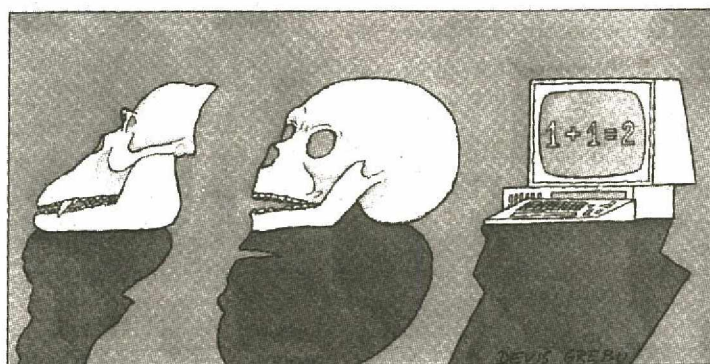
Aux balbutiments du langage

À quoi sert le langage ? Pourquoi est-il apparu ? On dit que « le langage est le seul mode de communication qui permette de diffuser des informations sur le passé, le futur, les intentions, les devoirs, les obligations, les croyances, les désirs, les objets et leur localisation, etc. »

L'apparition du langage est associée à la vie dans la savane. Il est très utile pour indiquer au groupe l'immi-

nence d'un danger. Les singes vervets, par exemple, émettent trois cris bien distincts pour annoncer la menace d'un prédateur. Très tôt, les jeunes apprennent ces cris que l'on peut comparer à des mots. Cependant, on n'a jamais vu de vervets « discuter » de prédateurs hors de ce contexte.

Vu l'inexistence de traces fossiles de la vie sociale, ces hypothèses sont difficiles à vérifier. Pourtant, la boîte crânienne d'*Homo habilis*, le premier homme ayant fabriqué des outils, présente des traces d'inégalité. Parlait-il ? On ne saurait le confirmer mais il en avait la possibilité : il disposait des



« Révolution » de la boîte crânienne...

On suppose également que la vie en société des premiers hommes a nécessité de nouveaux moyens de communication en relation avec l'exploitation d'un territoire toujours plus vaste. Les individus se dispersent pour chercher de la nourriture. Se regrouper, trouver un endroit où passer la nuit, s'assurer de la fidélité des partenaires sexuels les ont amené aux balbutiments du langage.

aires spécialisées de la compréhension et de l'élaboration du langage (aires de Broca et de Wernicke).

Rassurez-vous ! Le langage n'est pas lié à la taille du cerveau puisque celui de notre ancêtre mesure à peine la moitié du nôtre.

Karine Therrien

L'outil : symbole culturel ?

L'utilisation d'outils et la transmission du savoir ont toujours fait partie de l'adaptation des hominidés. Ces derniers font des choix, ils ont des préférences. Est-ce là un comportement culturel ?

Un comportement culturel exige deux conditions : la transmission d'un savoir-faire entre individus, que ce soit par imitation et/ou enseignement et des différences entre groupes indépendantes des conditions du milieu. Mais ces dernières ne sont pas vérifiables, d'où l'approche réductrice outill-culture. Cependant, tout comme la diversité des cultures humaines, les diverses populations d'une même espèce de singes manifestent des préférences. Par exemple, certaines troupes de chimpanzés d'Afrique occidentale font l'usage d'outils en pierre pour briser des noix alors que d'autres préconisent les bâtons. Ces comportements sont appris et transmis.

La culture : synonyme de survie

Pourquoi les chimpanzés, les humains et les autres hominidés sont-ils devenus des animaux culturels ? Simplement pour des raisons de survie. Les premiers hominidés employaient des outils pour cueillir leur nourriture, car elle n'était pas toujours accessible dans les arbres. La recherche d'aliments souterrains tels

bulbes, racines, oignons et tubercules demandent une très grande connaissance du milieu. Elle fait sûrement l'objet de transmissions culturelles. Par la suite, les hommes seront capables d'abattre des proies de grande taille. Cette dernière aptitude leur permettra de vivre loin des arbres.



Dès -1,8 Ma, l'humain construit des abris et se répand hors de l'Afrique. Grâce à ses capacités d'adaptation technique et culturelle, il survivra après les extinctions vers -1 Ma. La culture aurait donc fait partie des stratégies de survie des hominidés.

Karine Therrien

Sources : PICQ, Pascal. « Qui sommes-nous ? », *Science & Vie*, n° 958, juillet 1997, p. 94-97. ROUZÉ, Michel. « Origines humaines : on a trouvé le grand-père de Lucy », *Science & Vie*, n° 780, septembre 1982, p. 42-46.

ArtMurados ou la couleur au bout du « stationnement »

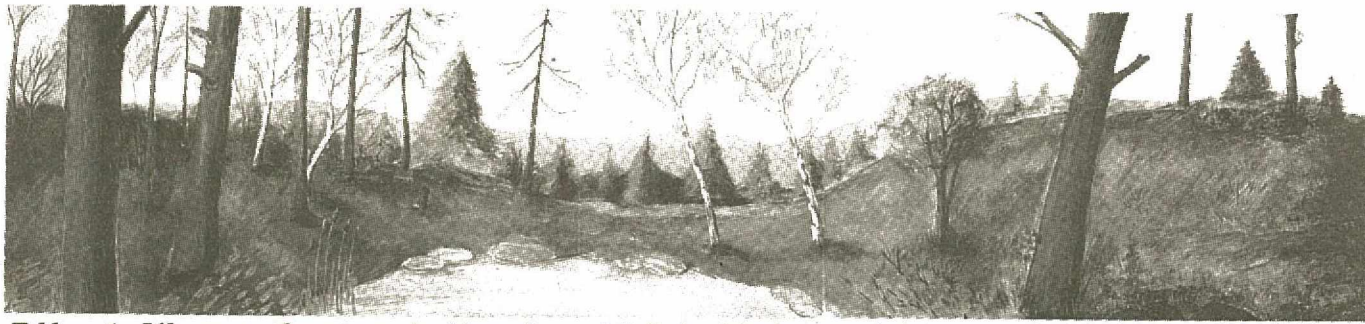


Tableau 1 : *L'homme et la nature* - Au départ, il y avait la forêt où les hommes étaient peu présents et vivaient en harmonie avec la nature.

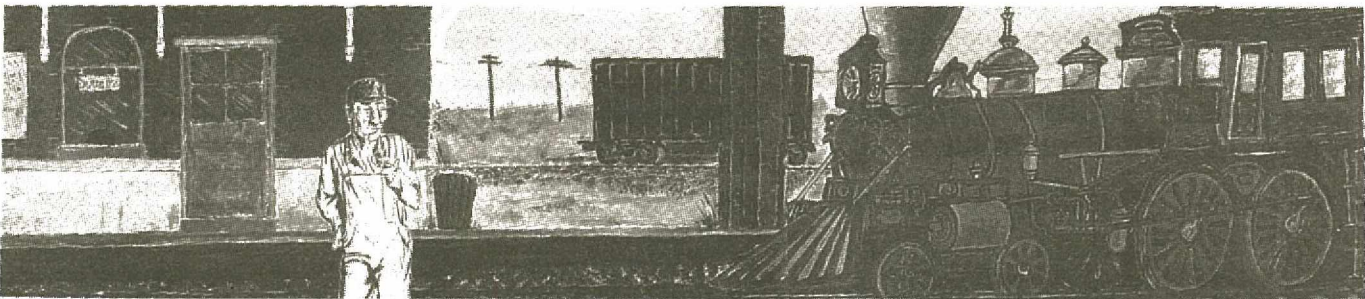


Tableau 4 : *Le train, moyen de découverte* - Le train fut le moyen de transport le plus important qui a permis d'accélérer l'industrialisation, notamment par l'exportation des matières premières ailleurs au pays et aux États-Unis. Il fut un moyen de communication économique et révolutionnaire.

Projet ArtMurados

ARTMURADOS est un projet qui a été monté par la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue et qui est subventionné par Stratégie Canada. Le projet consistait à la réalisation de murales dans le stationnement municipal de la rue Dépôt. Embauchés par la Coalition, neuf jeunes, âgés de 18 à 25 ans ont participé à ce projet placé sous le thème : *Hommage à nos ancêtres*.

Avec le support de leur coordonnatrice, Julie Leroux, ces jeunes ont su mêler habilement pinceaux, talents et complicité.

Un projet sèmeur d'espérance

Au début, j'avais de l'incertitude et des craintes. Mais aujourd'hui, je ne le regrette pas. Avec un groupe aussi extraordinaire qui t'entoure, tu n'as pas le choix de t'amuser. Tout au long du projet, tu te retrouves confrontée aux autres personnes, mais surtout à toi-même. Le projet t'amène à faire des choix, pas seulement dans ton travail, mais aussi dans ta vie future. Le respect a tout de suite pris une très grande place, ce qui a facilité les contacts entre nous. J'ai appris de tous et chacun. J'ai pu me découvrir des forces et bien sûr, des faiblesses. Une chose est certaine, j'en ressors changée pour le mieux, avec de nouvelles expériences et de nouvelles espérances.

Anne-Marie Cloutier

Découverte de talents

Mon expérience personnelle dans le projet Art Murados, a été très enrichissante malgré la présence de conflits d'opinions et d'embûches. Débuté le 11 janvier 1999, le projet s'est finalement terminé le 26 août. J'ai beaucoup appris sur l'esprit d'équipe

et sur les compromis à faire pour en arriver à un consensus. La force majeure de notre groupe était certainement l'humour qui permettait de faire tomber les tensions ou bien encore, de faciliter un rapprochement entre nous. Des liens se sont créés pour laisser place à l'amitié. Moi, personnellement, je ne savais pas dessiner et encore

moins peindre. Mais j'ai appris avec l'aide des autres participants et surtout, à cause de ma persévérance. Je suis fier de ce que j'ai accompli. J'en ressors grandi, avec de nouvelles connaissances, une nouvelle force, une expérience de travail d'équipe et surtout, avec la découverte d'un talent en dessin et en peinture.

Samuel Beauchesne



Des jeunes à l'oeuvre sur la dernière murale

Photo : Coalition pour le travail de rue

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$
Le prix inclut la TPS

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$
pour _____ abonnement(s) adressé à :

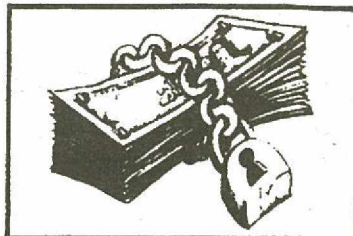
Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



LE FINANCEMENT
DES
GROUPES
POPULAIRES

Recherchons équièrres et équièrres

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre
permet de s'impliquer
humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270